



Motion pour des toilettes décentes, en suffisance et l'égalité des droits au pipi

Constatant que :

- les toilettes de notre ville sont dans un état souvent qui laisse à désirer et donne une mauvaise image de notre cité, malgré les efforts entrepris par le service de voirie. Dès lors que l'on juge l'hygiène générale d'un restaurant en fonction de la propreté de ses vespasiennes, l'image d'une ville peut aussi être jugée sur la qualité de ses commodités. L'offre actuelle répond insuffisamment aux besoins des Veveysans et des touristes de passage et l'image de notre ville s'en trouve affaiblie.
- nous sommes de surcroît relativement peu dotés en lieux d'aisance. Alors que les beaux jours arrivent, les parcs et promenades sont de plus en plus fréquentés et il est vivement souhaitable d'améliorer la situation.
- la file d'attente est toujours plus longue pour les femmes que pour les hommes dès lors que biologiquement les femmes ont une plus petite vessie et que selon des études, elles passent deux fois plus de temps aux toilettes que les hommes. Au Japon, en Chine et aux Etats-Unis la proportion de cabines dames et hommes est de deux pour un. En Suisse, l'idée commence à faire son chemin. Les femmes sont mieux dotées dans le centre commercial de Meyrin, et elles le seront dans la futur Coop de Prilly. Nous devrions aussi faire un pas en ce sens.

La présente motion demande que la Municipalité :

- fasse un état des lieux avec un inventaire et une carte de la situation actuelle afin de mieux définir où sont les besoins.
- prévoie également plus de toilettes publiques lors de manifestations organisées par la ville.
- dise quelles mesures elle entend prendre pour lutter contre les incivilités dont sont victimes les toilettes publiques, par exemple par une

surveillance accrue de ces édicules.

- présente un projet de rénovation des lieux existants et si nécessaire de prévoir de nouvelles réalisations à coût raisonnable, compte tenu de l'état des lieux qui aura été effectué.
- prenne dans l'intervalle toutes les mesures simples permettant assurer l'accès et la salubrité des toilettes existantes.
- envisage la création d'un macaron chez les restaurateurs, qui, sur une base volontaire, offrent l'usage de leurs toilettes au public qui ne fréquente pas leur établissement.
- voie dans quelle mesure le secteur privé pourrait soutenir l'entretien ou la construction d'installations dont il profite indirectement (commerçants, restaurants)
- envisage pour les nouvelles constructions ou les rénovations lourdes de fixer à deux pour un la proportion de toilettes dames et homme, urinoirs compris.

Vevey, le 28 mars 2013

Au nom du groupe Vevey Libre

Jérôme Christen

